

La sanction royale de ces bills est proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, Son Honneur l'Administrateur sanctionne ces bills.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse à Son Excellence l'Administrateur en ces termes:

Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1956.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

La sanction royale de ce bill est proclamée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence l'Administrateur, dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, Son Honneur l'Administrateur remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

PROROGATION DU PARLEMENT

Après quoi il plaît à l'Administrateur de clore la deuxième session de la vingt-deuxième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Depuis notre première rencontre au début de l'année, il est clair que les programmes qu'ont adoptés les nations libres en vue de conjurer leur force pour décourager toute menace de la part d'un agresseur éventuel ont été fructueux. Mes Ministres estiment que les signes plus encourageants d'harmonie internationale témoignent de la sagesse des mesures ainsi prises de concert avec d'autres démocraties. Tout en continuant à appuyer les Nations Unies et à emprunter toutes les voies diplomatiques qui nous sont ouvertes pour diminuer les tensions entre nations, ils restent persuadés de la nécessité d'améliorer sans cesse la puissance de défense combinée de l'Alliance de l'Atlantique Nord. A cette intention, vous avez approuvé les accords de Paris qui mettaient fin à l'occupation de l'Allemagne de l'Ouest et grâce auxquels la République fédérale allemande a pu se joindre à l'alliance défensive de l'Ouest.

Au cours de la session, plusieurs de mes Ministres se sont rencontrés avec des représentants des dix gouvernements provinciaux en vue d'organiser une conférence fédérale-provinciale qui aura lieu cet automne.

Des réunions entre les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ont été tenues en juin en vue d'arrêter un plan de partage des frais de secours aux chômeurs dans le besoin. Les gouvernements provinciaux sont à étudier les propositions soumises à ces réunions et, déjà, trois d'entre eux ont signifié leur acceptation.

Durant les premiers mois de la session, le chômage a provoqué une certaine inquiétude mais, plus récemment, la demande de main-d'œuvre a bien augmenté; l'expansion de la production, l'accroisse-

ment des exportations et la perspective de récoltes abondantes indiquent que l'économie du Canada demeure saine.

Parce que le bien-être économique de la nation dépend tellement d'un commerce extérieur très développé, le Gouvernement s'est appliqué à faire en sorte d'obtenir les marchés d'exportation les plus favorables pour les produits de notre main-d'œuvre et de notre sol. Au moment de la revision internationale de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui a eu lieu l'automne et l'hiver derniers, les délégués canadiens ont diligemment approuvé une politique visant à supprimer les restrictions commerciales et à négocier de meilleurs accords sur les tarifs douaniers.

A la lumière de l'expérience passée, on a procédé à une importante revision de la loi sur l'assurance-chômage. La portée de la loi a été étendue; les périodes d'admissibilité aux prestations ont été révisées et le montant des prestations, tant régulières que supplémentaires, a été relevé.

Afin de maintenir les hautes normes des mesures de bien-être dans ce pays, vous avez apporté des modifications à la loi sur les aveugles, à la loi sur les allocations aux anciens combattants et à la loi sur les avantages destinés aux anciens combattants.

Des mesures ont été adoptées comportant l'inspection des viandes et l'établissement de normes relatives à d'autres produits agricoles.

Les modifications apportées à la loi sur les subventions aux municipalités augmentent appréciablement les sommes que le Gouvernement versera chaque année aux municipalités à l'égard des services qu'elles assurent aux édifices publics.

Les diverses mesures relatives aux chemins de fer Nationaux du Canada ont été codifiées en une seule loi.

Vous avez adopté une mesure modifiant la loi sur les parcs nationaux et visant l'établissement d'un parc national dans la province de Terre-Neuve.

Vous avez adopté d'autres mesures encore, notamment la loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux, la loi sur les dommages causés aux tiers par des aéronefs étrangers, la loi de 1955 sur les forces canadiennes, la loi sur la convention relative aux pêcheries des Grands lacs et la loi sur l'exportation de la force motrice et des fluides et sur l'importation du gaz.

Des modifications ont été apportées aux lois suivantes: le Code criminel; loi sur les grains du Canada; loi sur les chemins de fer; loi sur la radio; loi sur le rétablissement agricole des Prairies; loi sur la Production de défense; loi sur les juges; loi électorale du Canada; loi sur les transports; loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche; loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

Une commission royale a été instituée pour faire enquête et rapport sur les perspectives de l'avenir économique du Canada.

Un comité a été nommé pour présenter des avis sur une méthode uniforme d'établissement des prix des fabricants pour l'application de la taxe de vente.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu à tous les services essentiels pour l'année financière en cours. Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En prenant congé de vous en ce moment, je prie la Divine Providence de vous bénir.

(Ainsi s'est terminée la deuxième session de la vingt-deuxième législature.)